

Y. B. 41.71.8.

Projet

Notice du Protocole
pour Monsieur le Chef du Département

La date du 1er janvier, choisie depuis bien des années pour la cérémonie de la présentation des vœux des autorités bernoises et du corps diplomatique au nouveau Président de la Confédération comporte plusieurs inconvénients.

En effet, cette cérémonie

- 1) fait immédiatement suite à la nuit de la St Sylvestre;
- 2) interrompt les vacances de fin d'année et oblige les chefs de mission à demeurer à Berne;
- 3) sacrifie à un acte purement formel une demi-journée généralement consacrée à la détente ou à des réunions de famille.

Ces trois circonstances font que la plupart des participants considèrent la cérémonie du 1er janvier comme une véritable corvée, dont chacun cherche à s'acquitter le plus rapidement possible.

Or, la présentation des vœux de nouvel an n'est pas chez nous sans utilité pratique, puisque, à côté de son caractère d'acte de courtoisie, il donne l'occasion au Président de la Confédération nouvellement élu de se faire présenter et de s'entretenir avec les autorités bernoises et le corps diplomatique. Il serait donc désirable, à notre avis, que cette cérémonie d'apparat, l'unique qui ait lieu en Suisse, ne se déroule pas dans l'atmosphère de hâte qui l'a caractérisée toutes ces dernières années.

Les renseignements fournis à plusieurs reprises par nos légations prouvent que cette cérémonie est souvent organisée avant ou après les fêtes. Ainsi, à Vienne, elle eut lieu un temps soit le 31 décembre, soit le 15 janvier; en Italie, d'abord le 30 décembre et plus tard le 2 janvier, comme parfois à La Haye; à Paris, le Président de la République a longtemps reçu le Corps diplomatique le 31 décembre.

L'usage ne nous fait donc nullement une obligation de nous en tenir au premier de l'an et nous proposerions que la date de la cérémonie soit fixée chaque année selon les variations du calendrier.

Pour 1949, le 1er janvier étant un samedi, la cérémonie pourrait avoir lieu le lundi 3 ou mardi 4 janvier et s'étendre sur toute la journée, chaque chef de mission ayant la faculté de s'entretenir de 6 à 8 minutes avec le Président de la Confédération, au lieu des 2 minutes prévues jusqu'ici.

Berne, le 1er décembre 1948.

MM. P. et Z.
proposent qu'on
soit fixé
à la tradition.

C.

Notice du Protocole
pour Monsieur le Chef du Département

La date du 1er janvier, choisie depuis bien des années pour la cérémonie de la présentation des vœux des autorités bernoises et du corps diplomatique au nouveau Président de la Confédération comporte plusieurs inconvénients.

En effet, cette cérémonie

- 1) fait immédiatement suite à la nuit de la St Sylvestre;
- 2) interrompt les vacances de fin d'année et oblige les chefs de mission à demeurer à Berne;
- 3) sacrifie à un acte purement formel une demi-journée généralement consacrée à la détente ou à des réunions de famille.

Ces trois circonstances font que la plupart des participants considèrent la cérémonie du 1er janvier comme une véritable corvée, dont chacun cherche à s'acquitter le plus rapidement possible.

Or, la présentation des vœux de nouvel an n'est pas chez nous sans utilité pratique, puisque, à côté de son caractère d'acte de courtoisie, il donne l'occasion au Président de la Confédération nouvellement élu de se faire présenter et de s'entretenir avec les autorités bernoises et le corps diplomatique. Il serait donc désirable, à notre avis, que cette cérémonie d'apparat, l'unique qui ait lieu en Suisse, ne se déroule pas dans l'atmosphère de hâte qui l'a caractérisée toutes ces dernières années.

Les renseignements fournis à plusieurs reprises par nos légations prouvent que cette cérémonie est souvent organisée avant ou après les fêtes. Ainsi, à Vienne, elle eut lieu un temps soit le 31 décembre, soit le 15 janvier; en Italie, d'abord le 30 décembre et plus tard le 2 janvier, comme parfois à La Haye; à Paris, le Président de la République a longtemps reçu le Corps diplomatique le 31 décembre.

L'usage ne nous fait donc nullement une obligation de nous en tenir au premier de l'an et nous proposerions que la date de la cérémonie soit fixée chaque année selon les variations du calendrier.

Pour 1949, le 1er janvier étant un samedi, la cérémonie pourrait avoir lieu le lundi 3 ou mardi 4 janvier et s'étendre sur toute la journée, chaque chef de mission ayant la faculté de s'entretenir de 6 à 8 minutes avec le Président de la Confédération, au lieu des 2 minutes prévues jusqu'ici.

Berne, le 1er décembre 1948.